



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse

Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse
Projet PAQ-DGSE

PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements,
PAQ-DGSE-ISFFS : "Pour un établissement intégré et productif "

TERMES DE REFERENCE N°02/2024/PAQ-DGSE-ISFFS

Pour

**La Sélection d'un organisme certificateur pour la mission de
L'Audit Tierce Partie du système de Management des Organismes
d'Education/formation selon la Norme ISO 21001:2018 au sein de
l'Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse**

Avril 2024

Table des matières

1	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	1
2	OBJECTIFS DE LA MISSION	1
3	MISSION/ACTIVITES	1
4	LIVRABLES.....	2
5	QUALIFICATIONS DE LAORGANISME CERTIFICATEUR.....	2
6	MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT	2
7	CONFLITS D'INTERETS	3
8	CONFIDENTIALITE.....	4
9	PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT	4
10	ANNEXE : CURRICULUM VITAE	5

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Dans le cadre du Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité « PromESSE », le MESRS a lancé en décembre 2018 un Fonds d'Innovation pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU). En articulation avec le PAQ-DGSU, le Ministère engage un nouveau Fonds structurant destiné aux Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) et aux Instituts d'Etudes Technologiques (ISET), dans le but de soutenir leurs propres projets de modernisation et précisément de renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire, le PAQ-DGSE.

Le PAQ-DGSU et le PAQ-DGSE se renforcent mutuellement pour répondre à des priorités de développement en adéquation avec les objectifs de la réforme, les résolutions phares des assises et les Plans d'Orientation Stratégique (POS) des Universités et de la DGET.

C'est dans ce cadre que l'Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse (ISFF) a obtenu un financement pour programmer des actions qui s'intègrent dans le cadre du projet de renforcement des capacités des enseignants. Dans cette optique l'ISFF se propose de lancer un appel à candidature pour la sélection d'un organisme certificateur pour **la mission de l'Audit Tierce Partie du système de Management des Organismes d'éducation/formation selon la Norme ISO 21001:2018** au sein de l'institut en vue de la certification.

L'ISFFS invite les organismes accrédités à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission téléchargeables sur le site <https://isffs.rnu.tn/> et publiés dans la plateforme TUNEPS.

2 OBJECTIFS DE LA MISSION

Dans le cadre de son **projet stratégique**, l'ISFF s'engage dans une démarche de management afin d'obtenir la certification ISO 21001 :2018 pour le domaine d'application de son système de management des organismes d'éducation/formation.

3 MISSION/ACTIVITES

- ✓ L'organisme certificateur est amené à réaliser les tâches ci-après :
- ✓ Établir un programme d'audit externe adapté aux Système de Management des Organismes d'Education de l'ISFF et à la Norme ISO 21001 :2018.
- ✓ Établir la méthodologie d'audit externe.
- ✓ Réaliser la mission d'audit de certification.
- ✓ Établir le rapport d'audit de certification.
- ✓ Emettre le certificat, en cas d'éligibilité.

4 LIVRABLES

- ✓ Plan d'audit externe phase 1 et Phase 2.
- ✓ Rapport d'audit phase 1 et Phase 2.
- ✓ Certificat ISO 21001 :2018.

5 QUALIFICATIONS DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR

Peuvent participer à cette consultation les organismes qui ont les qualifications suivantes :

- ✓ Fournir une Preuve **d'accréditation reconnue de l'organisme certificateur** pour réaliser des audits tierce partie ISO 21001 :2018.
- ✓ Avoir au moins **Six références pertinentes** dans les missions d'audit Externe (Tierce partie) selon la norme ISO 21001 :2018 dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- ✓ Avoir la qualification des **auditeurs certifiés** prouvant les expertises en management de organismes d'éducation et formation (qualification auditeurs tierce partie confirmé ISO 21001.2018) et la maîtrise du domaine audite (Expérience démontrée dans l'enseignement supérieur).

6 MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

La sélection du bureau comme étant le soumissionnaire est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014.

Une Commission de Sélection (CS) du projet établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Rubrique	Critères de sélection	Barème	Notation
Accréditation ISO 21001 :2018	Accréditation de l'organisme certificateur pour réaliser des audits de tierce partie sur la norme ISO 21001 :2018	15	.. /15
Références et notoriété de l'organisme certificateur dans la certification ISO 21001 :2018	Expérience de l'organisme certificateur et/ou le bureau comme étant le soumissionnaire dans les missions de l'audit tierce partie sur la norme ISO 21001 :2018 05 points pour chaque mission avec un plafond de 30 points.	30	.. /30
Diplômes et Qualifications du chef de file des Auditeurs	✓ Lead Auditeur ISO 21001 :2018 : 10 points. ✓ 02 missions d'audit de tierce partie : 5 points par audit avec un plafond de 10 points.	20	.. /20
	Expérience démontrée dans l'enseignement Supérieur : 05 points si l'expérience est plus de 5 années et 0 Point si inférieur à 10 années.	05	.. /05

	Expérience démontrée dans la démarche qualité conforme aux normes ISO (ISO 9001:2015 et ISO 21001:2018) ainsi qu'aux référentiels d'accréditation, etc. : 05 points si l'expérience est plus de 05 années et 0 Point si inférieur à 05 années.	05	../05
Qualification et expérience des membres de l'équipe d'audit	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lead Auditeur ISO 21001 :2018 : 05 points. ✓ 2 missions d'audit de tierce partie : 5 points / audit avec un plafond de 10 points. 	15	../15
Démarche Méthodologique proposée	Méthodologie de mise en œuvre de la mission	10	../10
Total		100	../100

Un PV d'évaluation des soumissionnaires ayant manifesté leur intérêt à assurer cette mission est rédigé au terme de la sélection par le Comité de Sélection (CS) qui établira une liste restreinte des consultants ayant eu un score minimum de 70/100. Le soumissionnaire ayant obtenu une note inférieure à 70 points, verra son offre rejetée de droit.

Le soumissionnaire classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière détaillée puis à négocier le marché. En cas d'accord par suite des négociations, le soumissionnaire sera désigné attributaire de la mission et appelé à signer le contrat. En cas de désaccord, le comité technique passera au soumissionnaire classé 2^{ème} dans la liste restreinte.

Tout candidat ayant un score nul dans l'un des critères de sélection est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Les négociations avec le soumissionnaire porteront essentiellement sur :

- ✓ Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- ✓ L'approche méthodologique et les modalités de la formation et de la certification ;
- ✓ Le contenu des livrables ;
- ✓ L'offre financière.

7 CONFLITS D'INTERETS

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le Ministère de tutelle de l'ISFF doivent déclarer leurs conflits d'intérêts au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

En particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

8 CONFIDENTIALITE

Le soumissionnaire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

9 PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- ✓ Une lettre de candidature au nom du directeur de l'Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse
- ✓ Preuve d'accréditation de l'organisme certificateur pour réaliser des audits de tierce partie sur la norme ISO 21001 :2018.;
- ✓ Références et notoriété de l'organisme certificateur dans la certification ISO 21001 :2018.
- ✓ Un Curriculum Vitae, selon le modèle joint en annexe des présents termes de référence, incluant toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées.
- ✓ Une copie des pièces justificatives :
 - Des diplômes ;
 - Des expériences du candidat ;
 - Des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- ✓ Méthodologie de mise en œuvre de la mission.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir à l'Institut Supérieur d'informatique par voie de poste rapide ou être déposées directement au bureau d'ordres au plus tard le **03/05/2024** à 10 heure locale [Le cachet du bureau d'ordre de l'ISFF faisant foi].

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR
« Manifestation d'Intérêt N°02/2024/PAQ-DGSE-ISFFS pour la mission :
***l'Audit Tierce Partie* du système de Management des Organismes d'Education/formation selon la Norme ISO 21001:2018**

10 ANNEXE : CURRICULUM VITAE

CV pour la candidature pour la mission de

.....

1. Nom et prénom de l'expert :			
2. Date de naissance :		Nationalité :	

3. Niveau d'études :

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)
	▪
	▪
	▪
	▪
	▪
	▪

4. Compétences clés :

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels :

6. Autres formations

7. Pays où l'expert a travaillé :

8. Langues : (bon, moyen, médiocre)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

9. Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

10. Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de leur mission

①
②
③
④
⑤

Compétences spécifiques :	11. Expériences pertinentes de l'expert qui illustrent le mieux sa compétence :	
<p>① ② ③ ④ ⑤</p> <p>Supprimer les numéros des compétences spécifiques non concernées par cette expérience</p>	<p>Nom du projet :</p> <p>Année :</p> <p>Lieu :</p> <p>Client :</p> <p>Nom et prénom de la personne de contact chez le client :</p> <p>Coordonnées de la personne de contact chez le client (tél. et email) :</p> <p>Poste :</p> <p>Activités :</p>	

NB. Ajouter autant de lignes que d'expériences pertinentes.

12. Compétences et aptitudes sociales

Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc.

13. Aptitudes et compétences organisationnelles

Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets ; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) et à la maison, etc.

14. Compétences et expériences personnelles

Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels

15. Information complémentaire

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission : contacts de personnes références, publications, etc.]

16. ANNEXES.

[Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale]

J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETTENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE. JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.

... **DATE:** JOUR / MOIS / ANNEE
[Signature du consultant]